

Préfecture Martinique Contrôle de légalité

EXTRAIT-Nº91/2023 DU PROCES-VERBAL DES 0 1 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation: Le 20 novembre 2023

Nombre de conseillers municipaux En exercice

33

En début de séance :

Présents 22 **Procurations** 4 5 **Absents** Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 24 **Procurations** 4 Absents 3 Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS:

Adjoints:

M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux: M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES: M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Μ. SAINT-HONORE (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES: M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

ACQUISITION DE MATERIEL SCENIQUE ET DE SONORISATION DANS LE CADRE DE LA REDYNAMISATION CULTURELLE ET EVENEMENTIELLE DE LA VILLE - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT -

Le Maire expose:

A la date du 10 juillet 2023, le conseil municipal a validé le plan de financement ci-dessous relatif à cette opération :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)		TAUX
Equipement en matériels : - De sonorisation - Scénique (éclairage) - Accessoires	80 000,00	CTM VILLE Autofinancement	64 000,00 16 000,00	
TOTAL	80 000,00	TOTAL	80 000,00	100 %

L'approfondissement des échanges avec la CTM, les éclaircissements des clés de répartitions du dispositif spécifique « Aide à la rénovation des centres culturels » permettent de réajuster les besoins de la ville tout en intégrant des sollicitations nouvelles. Aussi, à l'appui des dépenses initiales envisagées, il convient de modifier le plan de financement en portant notamment la contribution de la CTM au plafond de $80\ 000,00\ \epsilon$.

L'opération "Acquisition de matériels scénique et de sonorisation dans le cadre de la redynamisation culturelle et évènementielle de la ville" estimé à la somme de **118 091,22 € HT** est ventilée comme suit dans un nouveau plan de financement:

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)		TAUX
Equipement en matériels - Scénique - De sonorisation - Accessoires	36.850 ,60 73.732,74 7.507,88	CTM Aide à Rénovation des C.C. VILLE Autofinancement	80 000,00 38 091,22	68 % 32 %
TOTAL	118 091,22	TOTAL	118 091,22	100 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER le plan de financement proposé pour l'acquisition de matériel scénique et de sonorisation dans le cadre de la redynamisation culturelle et évènementielle de la ville.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

